

DOC EN POCHE

REGARD D'EXPERT

documentation **photographique**

Regards sur la France d'hier à aujourd'hui

 La
documentation
Française 

Regards sur la France d'hier à aujourd'hui

Dominique Borne

historien

Olivier Feiertag

professeur d'histoire économique,
université de Rouen

Pascale Goetschel

maître de conférences HDR,
université Paris 1 – Panthéon Sorbonne,
Centre d'histoire sociale du XX^e siècle

Magali Reghezza-Zitt

maître de conférences en géographie,
École normale supérieure

Responsable de la collection
Isabelle Flahault

Suivi éditorial
Clément Drouin

Secrétariat de rédaction
Anne Biet Coltelloni
Martine Paradis

Conception graphique
Sandra Lumbroso
Bernard Vaneville

Mise en page
Éliane Rakoto

Édition
Julie Deffontaines

Promotion
Stéphanie Pin

Photo de couverture

Claude Monet, *La rue Montorgueil à Paris. Fête du 30 juin 1878*,
huile sur toile, 1878, musée d'Orsay (Paris).

© Leemage/Getty Images

Avertissement au lecteur

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.
Ces textes ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Celle-ci doit être demandée à :

Direction de l'information légale et administrative

26, rue Desaix
75727 Paris cedex 15

« En application du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, une reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre. »

© Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2017.
978-2-11-145281-7

Sommaire

Avant-propos	5
--------------------	---

Préambule	7
<i>Dominique Borne</i>	

Chapitre 1	
Histoires de France	13
<i>Dominique Borne</i>	

Chapitre 2	
Histoire culturelle de la France au xx ^e siècle	63
<i>Pascale Goetschel</i>	

Chapitre 3	
L'économie française de 1914 à nos jours :	
le temps de la mondialisation	115
<i>Olivier Feiertag</i>	

Chapitre 4	
La France : une géographie en mouvement	159
<i>Magali Reghezza-Zitt</i>	

Avant-propos

« Doc' en poche » et la Documentation photographique : une jeune association à la Documentation française

La série « Regard d'expert » de la collection « Doc' en poche » a pour vocation d'accueillir des textes de référence, écrits par des auteurs reconnus, dans les domaines politique, économique, social, culturel et international, aussi bien originaux que repris en seconde édition.

C'est le cas de la collaboration développée depuis quelques années avec la *Documentation photographique*, revue d'histoire et de géographie qui, comme « Doc' en poche », a pour objectif de tendre des passerelles entre la recherche, l'expertise et le grand public.

Destinée aux enseignants et aux étudiants en histoire et en géographie, mais plus largement à toute personne s'intéressant à ces questions, la *Documentation photographique* publie, depuis 1947, les textes des plus grands historiens et géographes autour d'une riche iconographie, ce qui constitue sa signature.

Certains de ces textes croisent des sujets d'actualité développés dans la collection « Doc' en poche » depuis son lancement en 2012. Ils permettent de prendre du recul et de mettre en perspective ces problématiques. Il s'agit ici, par cette collaboration, de tenir à nouveau à la disposition des lecteurs des textes épuisés de la *Documentation photographique* et de leur donner ainsi une seconde vie.

Ce quatrième volume sur la France propose la reprise de quatre « Point sur » – synthèses faisant le tour d'un sujet – tirés de numéros de la *Documentation photographique* (DP 8083 *Histoires de France* de Dominique Borne, DP 8077 *Histoire culturelle de la France au xx^e siècle* de Pascale Goetschel, DP 8081 *L'économie française de 1914 à nos jours. Le temps de la mondialisation* d'Olivier Feiertag, DP 8096 *La France. Une géographie en mouvement* de Magali Reghezza-Zitt). Ces textes ont été mis à jour par leurs auteurs lorsque l'état de la recherche le demandait.

Préambule

Regarder la France ? Pour nous émerveiller, feuilletons l'album des paysages et des monuments historiques patrimoniaux. Pour mesurer, comparer et évaluer, compulsions des colonnes de chiffres, des statistiques, des graphiques et toutes sortes de sondages. Ainsi pourrions-nous, dans un cas, contempler et rêver, puis, dans l'autre, comparer les performances et interroger les signes – réels ou symboliques – de la puissance de la nation et des sentiments de l'opinion. Les deux démarches ont leur intérêt propre mais restent bloquées sur un présent qui n'est que la surface des choses. Ce livre propose une autre démarche, il rassemble des textes qui s'organisent autour d'une double conviction : pour regarder la France, nous avons besoin de ressentir l'épaisseur du temps, c'est le travail de l'histoire ; mais nous avons aussi besoin de comprendre l'évolution dialectique des territoires : le territoire national et les territoires qui le composent. C'est le travail de la géographie. Le temps se lit dans les paysages, un territoire n'a d'avenir que dans la conscience de son passé : ainsi, ces textes pratiquent l'histoire et la géographie pour regarder et déchiffrer la France. Célébrons la tradition française qui unit heureusement à l'école ces deux disciplines.

Le maniement de l'histoire et de la géographie accoutume en effet à utiliser les échelles, les espaces emboîtés de l'analyse géographique comme les échelles du temps historique, vulgarisées par les approches braudéliennes. Ces pratiques de l'histoire et de la géographie ne sont nullement abstraites : chaque habitant de la France vit à la fois dans le temps court de sa vie quotidienne et dans le temps long de sa mémoire et de la mémoire de ses ancêtres, chaque habitant de la France vit à la fois dans son quartier ou son village et dans les territoires des régions et de la nation. Sans oublier qu'il vit également dans les temps et les espaces de l'Europe et du monde. Regarder la France, c'est aussi regarder les Français acteurs dans les temps et les territoires.

Nous avons d'abord besoin de la très longue durée parce que l'histoire de France est un élément à part entière dont use – et parfois abuse – tout discours politique. Les programmes des partis proposent des projets pour la nation en s'appuyant sur une lecture du passé. Ainsi, choisir et désigner une origine supposée de la France, n'est-ce pas tenter d'affirmer un destin ? N'est-ce pas souhaiter que la nation persévère dans l'accomplissement des promesses de sa naissance ? La France est alors le produit du récit dont elle est le sujet et l'objet. Montrer le présent et dire l'avenir, c'est aussi choisir le sens d'une histoire, c'est opposer une histoire à d'autres histoires. La France se caractérise, dans ses paysages comme dans tous les propos qui sourdent du tissu social, par la permanence d'un passé. C'est même la dialectique entre la revendication et le refoulement de morceaux entiers de ce passé qui constitue une part essentielle des controverses nationales. Le débat sur l'histoire de France n'est-il pas alors le débat même de la démocratie ? Il est de bon ton de railler ce que les beaux esprits nomment le *roman national*. En réalité, à aucun moment de son histoire, la France ne s'est racontée dans un unique récit : seuls les régimes totalitaires construisent le récit obligatoire et unique. En démocratie s'affrontent les récits concurrents. L'idée nationale se construit, au cœur du débat politique, non comme une donnée objective, mais comme une lecture choisie et orientée des événements qui composent son histoire. Les grands moments de tension, les guerres de religion, la Révolution française, la période de l'Occupation opposent les tenants de deux histoires différentes. Les héros eux-mêmes sont sans cesse redessinés, et bien souvent utilisés par des courants politiques opposés : songeons aux usages d'un Colbert ou d'un Clemenceau. Le rôle de l'historien est alors d'éclairer et de décrypter les débats. L'écriture d'une histoire construite à partir d'une origine qui vise à lui donner identité donne naissance à un récit qui relève d'une lecture intellectuelle et politique du passé, à laquelle il est tout à fait possible d'opposer d'autres lectures intellectuelles et politiques. L'historien démonte et analyse les événements proposés comme origine identitaire et recense la pluralité possible des récits. Sa fonction citoyenne est de permettre de comprendre les présupposés idéologiques et de dénoncer les obsessions identitaires. Il veille à ce qu'il soit toujours possible de débattre d'histoire de France.

Analyser le temps long de l'histoire nationale permet de comprendre les politiques du présent, qui sont adossées au choix d'une origine et justifiées par le sens d'une histoire. Mais l'historien manie d'autres rythmes temporels. L'histoire économique, comme l'histoire culturelle, sont ici analysées sur la durée du ^{xx}e siècle. Ces analyses donnent les outils conceptuels indispensables pour comprendre le présent de la France. Une des constantes des débats économiques du ^{xx}e siècle résonne comme un antagonisme permanent entre archaïsme et modernité. Jamais le politique, proclamant pourtant son ouverture à la modernité, ne consent à sacrifier le passé. Ainsi une agriculture devenue quasiment résiduelle reste au cœur des débats économiques et politiques. La controverse autour du rôle de l'État, qui oppose les purs libéraux aux keynésiens, est ouvert dès les débuts du siècle quand les radicaux instaurent l'impôt sur le revenu en 1914, indispensable pour que l'État dispose de moyens d'action mais qui ne peut se mettre en place qu'en raison des nécessités de la guerre. Les débats rebondissent en 1936 au moment du Front populaire puis en 1944-1947 lors de l'instauration de *l'État providence*. Regardons et écoutons la France d'aujourd'hui : les partisans de la liberté du marché s'opposent toujours aux tenants du plus d'État. Les débats n'ont guère évolué alors que les structures de l'économie française ont été profondément bouleversées, et à deux reprises, dans les deux derniers siècles. Au ^{xix}e siècle, ce qu'on appelle la première révolution industrielle a mis fin à l'industrie rurale dispersée, en faisant naître les grands sites du charbon de l'acier et du textile. Puis une autre révolution a signé la fin du charbon – le déclin commence dans les années 1960 – et du textile. Les traces de ces temps révolus persistent encore dans les paysages et les mentalités alors même que nous entrons dans une économie de l'information. L'histoire et la géographie nous apprennent alors comment tout change, alors que tout demeure.

Les débats qui animent l'histoire culturelle sont d'un autre ordre, bien que l'on reconnaisse autour de l'affrontement entre les classiques et les modernes, depuis la fin du ^{xix}e siècle, les arguments qui opposent en économie les tenants des permanences à ceux de la modernité. La culture, d'ailleurs, a un rapport essentiel avec les territoires. On voit se dessiner tout au

long du ^{xx}^e siècle la permanence d'une tradition monarchique et étatique, qui court de Louis XIV à Malraux et à Jack Lang, pour organiser une culture nationale : de l'Académie française à la Très Grande Bibliothèque, des Gobelins à la Pyramide du Louvre par exemple. Cette culture, souvent parisienne, est orientée comme une valorisation de l'idée nationale. Une autre approche, née au ^{xx}^e siècle, met en évidence la spontanéité et l'inventivité de la société dans ses territoires, urbains ou régionaux. Cette opposition devrait concerner l'école qui reste encore considérée trop exclusivement comme un outil éminemment national d'éducation et de culture. Là encore pourrait se reconnaître la vieille opposition entre les Montagnards et les Girondins, toujours présente, toujours à l'œuvre...

La dernière grande controverse met face à face les tenants de l'ouverture au monde et les partisans d'un certain repli sur le territoire national. Ce débat, qui porte sur l'idée de la frontière d'une nation, est éclairé au premier chef par l'analyse croisée de l'historien et du géographe. Les deux disciplines permettent en effet de poser une problématique cohérente à trois échelles : comment situer le territoire national par rapport à l'Europe d'une part et par rapport au monde – ce que les géographes appellent la *globalisation* – d'autre part. La troisième échelle est infranationale : comment situer les régions par rapport à la nation, à l'Europe et au monde ? Les deux premiers espaces ne sont pas de même nature puisque l'ouverture à l'Europe résulte d'une politique déterminée et délibérée par des États alors que l'ouverture au monde résulte de l'évolution d'un système mondial où les entreprises transnationales industrielles, financières ou commerciales jouent le rôle majeur. On peut convoquer la longue durée historique pour démontrer la permanence de cette problématique. Pourquoi l'État, royal puis républicain, choisit-il de s'étendre vers l'espace méditerranéen, depuis les guerres d'Italie des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles jusqu'à la conquête de l'Algérie en 1830 en passant par les capitulations avec la Sublime Porte et l'expédition d'Égypte de Bonaparte, en négligeant jusqu'au ^{xx}^e siècle les territoires de l'Atlantique ? Avec la Première Guerre mondiale se nouent les premières relations effectives avec les États-Unis qui deviennent alors une puissance. Ce lien, renforcé lors du second conflit mondial enracine la France dans une alliance

atlantique. L'historien et le géographe devraient en second lieu analyser la dialectique des rapports entre un espace qui naît parfaitement européen, puis qui affirme progressivement à partir du ^x^e siècle son identité propre avant, par décision volontaire et politique, de revenir vers l'Europe. Une nouvelle histoire et géographie des différentes régions mettrait en évidence les rapports privilégiés de beaucoup d'entre elles avec des États européens voisins.

L'histoire et la géographie nous enseignent que l'on ne comprend rien à la France si on la regarde dans ses étroites frontières. Regarder la France, c'est regarder toutes les petites patries, c'est regarder l'Europe, c'est comprendre le monde.

Dominique Borne, janvier 2017

Chapitre 1

Histoires de France

Dominique Borne,
historien

Ce texte est le « Point sur » de la *Documentation photographique* n° 8083, parue en 2011. Dans sa version originale, il était complété par vingt-trois doubles pages de documents commentés.

Est-il possible, aujourd'hui, de raconter l'histoire de France ? La difficulté est double : à partir de quand notre Hexagone familier peut-il être considéré comme un territoire commun, consciemment adopté par ceux qui l'habitent ? « La France », écrit la médiéviste Claude Gauvard, « n'existe pas au Moyen Âge, du moins pas avant le début du ^{xiv}^e siècle, quand les frontières se durcissent au contact de l'étranger. » La deuxième difficulté est plus radicale encore : les histoires de France, construites dans la continuité et la cohérence, ne sont-elles pas de simples instruments de légitimation d'un État et de ses thuriféraires ? Si toute histoire de France n'est qu'une succession de mythes, à quoi sert l'historien ? Son unique rôle consiste-t-il à déconstruire les mythes ? Doit-il abandonner l'idée même d'une histoire de France ? Les deux soupçons, sur les commencements incertains et sur l'instrumentalisation de la synthèse, se renforcent d'ailleurs l'un l'autre : choisir un début pour l'histoire de France préjuge de son orientation idéologique et appuie son utilisation politique. L'histoire de France est-elle fatalement recherche suspecte d'une identité justificatrice ?

On peut recenser deux grandes familles d'histoire de France : la première est tout imprégnée de la gloire des rois, elle raconte le destin providentiel d'un royaume aimé de Dieu et construit à la pointe de l'épée. La seconde s'attache à l'émergence de la nation, célèbre la Révolution et installe la République au terme de ce parcours historique. Michelet et Lavisce ont, l'un et l'autre, contribué à écrire ce « roman historique », rapidement adopté comme vulgate scolaire. Ces deux histoires sont élaborées pour défendre des visions antagonistes de la France, leur opposition atteint son paroxysme à

la fin du ^{xix}^e et au début du ^{xx}^e siècle. Puis, à partir des années 1960, alors même que s'efface en partie l'opposition des « deux France » et que le pays, en perdant son Empire, opère un repli sur l'Europe, ces deux histoires sont remises en cause. La critique porte d'abord sur leur utilisation idéologique : l'une et l'autre ne sont-elles pas organisées autour de la construction de l'État, royal ou national, et sur l'exaltation des héros ? On leur reproche également de célébrer quasi exclusivement le pouvoir et les puissants : après tant de livres consacrés à Louis XIV, n'est-il pas temps de s'intéresser aux vingt millions de Français sur lesquels il régnait ? Il suffit de feuilleter les manuels scolaires successifs pour mesurer le passage d'une histoire construite autour de quelques grands personnages à un récit qui met en scène des communautés de vie ou de travail souvent présentées comme des victimes : paysans écrasés de charges par les maîtres de la terre et le fisc royal, esclaves noirs objets de la traite, ouvriers prolétaires de la révolution industrielle, minorités ethniques ou culturelles, femmes soumises ou ignorées, colonisés asservis, immigrés exploités... Comment l'historien doit-il répondre à ces groupes, construits en communautés de mémoire, qui dénoncent le récit historique traditionnel mais, d'un même mouvement, exigent d'en faire partie ? Comment tenir compte, du côté des responsables politiques, de la multiplication des commémorations, des révisions, des repentances, des lois mémorielles ? Est-il encore possible de raconter, en toute innocence, l'histoire de la France ?

Notre démarche tient compte de ces difficultés : nous présentons les deux grands récits traditionnels qui vivent encore, l'un ou l'autre, et parfois l'un et l'autre entremêlés, dans la culture de certains Français. Puis nous proposons quelques directions autour desquelles il serait possible de construire une histoire de France pour aujourd'hui. Une seule conviction sous-tend ce

travail : cette histoire, aujourd'hui comme hier, est nécessaire pour « faire France » ensemble. Mais, dorénavant, elle avoue ses incertitudes à la mesure des temps que nous vivons, elle tente d'articuler les espaces (la région, l'Europe, le monde) sans faire de la nation son alpha et son oméga. Elle refuse la téléologie, les cohérences d'ensemble, en ne proposant que des fragments de récit. Notre histoire de France ne colle pas à un axe, elle se déploie en archipel.

Une histoire providentielle

Le premier récit est providentiel parce qu'il s'écrit dans un temps qui ne distingue pas l'histoire de l'histoire sainte. Aussi ne peut-il commencer avant que le territoire, ou plus exactement son souverain, soit devenu chrétien. Cet ordre chrétien ne peut être contesté. Le temps historique n'est pas celui des hommes mais celui de Dieu, il conduit l'humanité de la faute initiale à la rédemption finale.

La monarchie est légitime

En 1996, le pape Jean-Paul II est en France pour participer aux cérémonies commémoratives du ^{xv}^e centenaire du baptême de Clovis, célébré comme l'origine de la vocation chrétienne de la France. « France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? » avait-il déjà interrogé en 1980. Pour une histoire marquée du sceau de la Divine Providence, le baptême de Clovis, traditionnellement daté de 496, constitue en effet un significatif commencement. Le peuple de Clovis s'appelle les Francs, ces guerriers sont des vainqueurs : pourquoi ne pas les constituer en ancêtres de la vaillante noblesse du royaume dont les privilèges ont été ainsi légitimés à la pointe de l'épée ? Dans le récit traditionnel, le projet

de baptême, marque de l'élection divine, est lié à la victoire militaire ; on connaît la légendaire exhortation au « Dieu de Clotilde » à qui le roi promet de devenir chrétien s'il lui donne la victoire : ce fut Tolbiac contre les Alamans. Plus tard, les chroniques enjolivent l'épisode, elles découvrent un ancêtre des Mérovingiens (Pharamond) issu de l'épopée troyenne et descendant du roi Priam : le royaume de France peut s'enorgueillir d'une ascendance généalogique aussi glorieuse que celle de Rome. Au IX^e siècle, l'évêque de Reims, Hincmar, complète la scène fondatrice. Il raconte que, lors du baptême du roi, une miraculeuse colombe apporta le saint chrême, qui servit à oindre le roi, dont le baptême est alors assimilé à un sacre. Clovis est, rétrospectivement, le premier de la longue suite des rois qui ont régné sur la France.

À la mort de Clovis en 511, selon la coutume franque, son royaume est partagé entre ses fils ; jusqu'au VIII^e siècle se succèdent une trentaine de souverains mérovingiens – les « rois fainéants » des anciens manuels – qui règnent sur tout ou partie des territoires rassemblés par le fondateur. Puis, en 751, Pépin le Bref, le fils du Charles Martel de la bataille de Poitiers (732), dépose le dernier Mérovingien. Avec lui est fondée une deuxième dynastie, celle des Carolingiens : les monarchistes les désignent volontiers comme les rois de la « deuxième race ». Avec Charlemagne, la lignée est assez puissante pour rétablir l'Empire : il est couronné par le pape en 800. Puis les Carolingiens s'éteignent et l'histoire recommence avec une « troisième race ». Hugues Capet, petit prince d'Île-de-France devenu petit roi, élu par ses pairs en 987, est à l'origine de la grande dynastie capétienne qui, pendant près de neuf siècles, occupe le trône. Cette histoire royale est en tout premier lieu généalogique. Elle s'intéresse aux successions, dont elle écarte les femmes, aux dauphins, à la continuité d'une famille. Le roi doit

être légitime, les juristes médiévaux rassemblent donc les éléments de cette légitimité. Le souverain est d'abord roi des Francs – *rex Francorum* – et ne devient progressivement le roi de France – *rex Franciae* – qu'au début du deuxième millénaire. Mais cette France, son royaume, il doit encore la conquérir. La France est construite, conquête après conquête. Longtemps le royaume est virtuel, les Chroniques énumèrent les exploits guerriers nécessaires pour que coïncident un territoire prédestiné, cet Hexagone que Dieu a créé comme une « personne », et la réalité du pouvoir d'un souverain. L'histoire de la France est le récit des extensions progressives du domaine royal. Les limites de la France se transforment : les frontières, jusque-là mouvances et enchevêtrement de fidélités, deviennent progressivement linéaires.

Du roi féodal au souverain moderne

La bravoure guerrière est donc, avec l'exaltation du sang qui coule dans les veines des rois, une valeur essentielle. Les Francs ont obtenu le royaume par droit de conquête. Les nobles qui, naguère aux temps barbares, hissaient eux-mêmes leurs souverains sur le pavois, sont les héritiers de ces conquérants. Combattre l'épée à la main est la fonction, mais aussi l'obligation morale de la noblesse. Les souverains eux-mêmes paient de leur personne. Le roi Jean II le Bon combat jusqu'à l'épuisement contre les Anglais près de Poitiers en 1356, son jeune fils Philippe à ses côtés (« Père, gardez-vous à droite ! Père, gardez-vous à gauche ! »). Cette histoire est longtemps saturée par les luttes qui opposent les souverains et les grands féodaux, jusqu'à la guerre de Cent Ans qui, par de nombreux aspects, est encore un conflit féodal. La monarchie exalte les valeurs guerrières de la noblesse, l'image prégnante de « Charlemagne et ses preux » court tout au long de son histoire, mais c'est en réduisant progressivement les pouvoirs des féodaux